

**PROFIL DE POSTE À POURVOIR EN TEMPS PARTAGÉ
PROFESSEUR(E) AGRÉGÉ(E) OU CERTIFIÉ(E) EN ÉDUCATION PHYSIQUE ET
SPORTIVE**

Quotité : ½ ETP (192 HeTD)	Disciplines : Education physique et sportive	Composante : INSPE	Localisation prioritaire : Antenne de Grenoble
-------------------------------	--	-----------------------	---

Ce poste s'adresse à un.e professeur.e agrégé.e ou certifié.e dans l'académie de Grenoble.

Le (la) candidat.e recruté.e dispensera des enseignements principalement sur des thèmes liés à la didactique des activités physiques, sportives et artistiques (APSA), dans le cadre du master Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation (MEEF) mention Professorat des Ecoles (PE) et mention second degré.

Pour cette mission, il (elle) exercera à mi-temps à l'INSPE, sur l'antenne de Grenoble, et conservera un mi-temps en classe dans son établissement (ce type de poste n'est pas compatible avec une demande de temps partiel).

➤ **Filières de formation concernées**

Master MEEF mention premier degré (PE)
Master MEEF mention second degré

➤ **Objectifs pédagogiques**

La personne recrutée

- dispensera des enseignements dans le domaine des activités physiques, sportives et artistiques (APSA), auprès des étudiants du master MEEF - professeur des écoles; elle contribuera notamment à la préparation au Concours de Recrutement des Professeurs des Ecoles (CRPE) ;
- dispensera des enseignements dans le domaine de la didactique des APSA pour la formation des étudiants du master MEEF second degré, parcours EPS ;
- assurera la préparation et le suivi des stages en responsabilité : conception, mise en œuvre et évaluation de séquences d'enseignement/ apprentissage, tutorat, analyse de pratiques ;
- interviendra dans le suivi et l'encadrement des mémoires de Master.

Elle participera aux commissions de travail et aux réunions de l'INSPE.

➤ **Compétences attendues**

- Une solide expérience du métier d'enseignant et une connaissance approfondie du système éducatif ;
- Une bonne connaissance des élèves des premier et second degrés ;
- Une connaissance des programmes et contenus d'EPS enseignés de la maternelle jusqu'au lycée ainsi que de la didactique des APSA ;
- Des compétences dans le domaine des TICE et des références d'utilisation en pratique de classe ;
- Une sensibilisation aux questions soulevées par l'accueil des élèves à besoins éducatifs particuliers ;
- Des expériences professionnelles de travail en équipe et de formation d'adultes ;
- Un cursus universitaire de niveau master 2 ou plus.

Contact - renseignements : inspe-sec-dir@univ-grenoble-alpes.fr